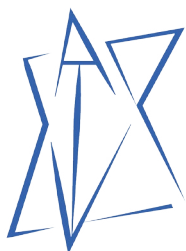


Le Bulletin de Berith Shalom



ברית שלום



A.C.I.V.P. : Centre Berith Shalom

30, rue Léon Daurer - 94350 Villiers sur Marne - BP 60065

Tél. : **09 50 43 01 47** - Internet : www.acivp.com - Email : contact@acivp.com

Avril 2019

NISSAN 5779

Edito...

Chères familles, chers amis,

La fête de Pessah a une dimension familiale très marquée. Quand la joie et l'excitation sont à leur comble, que toute la famille est affairée aux préparatifs de la fête, qui aura la présence d'esprit de songer à ces juifs, bien plus nombreux qu'on ne le croit, condamnés par les vicissitudes de la vie à une solitude et un dénuement qui ne leur permettent pas de fêter Pessah dans la dignité.

L'encouragement aux dons (panier de Pessah), a main tendue aux personnes seules, souffrantes ou démunies est au cœur de la vocation de notre institution au même titre que les activités éducatives et religieuses.

Gardons à l'esprit la devise de Pessah «que celui qui a faim vienne et mange, que celui qui est dans le besoin vienne et marque la fête de Pessah».

Que la grâce de Pessah vous ouvre les portes de la Liberté, de la Joie, de la Paix, de l'Amour de D. et d'Israël.

PESSAH KASHER VESAMEAH

Le Président

Rédaction : J. Truzman
Conception : M. Bouaziz

HORAIRES DES OFFICES

- ♦ Vendredi soir : 19h30
- ♦ Samedi matin : 09h30



Les horaires de Minha feront l'objet d'une annonce par notre ministre officiant.

PESSAH

Du vendredi 19 avril 2019

Allumage des bougies à 20h29

Au samedi 27 avril 2019

Sortie de la fête à 21h52

TALMUD THORA

- ♦ Enfants :
Le dimanche matin de 10h00 à 12h30
Mickael BITTON : 06 69 57 47 49
et 09 50 43 01 47

COURS D'HEBREU

- ♦ Adultes : 3 niveaux
Le dimanche matin : de 09h30 à 12h30
Patricia OININO : 06 60 53 90 31
09 50 43 01 47

SOCIAL : RESEAU EZRA

- ♦ Déléguée : Jacqueline Truzman
06 12 70 44 77 - mail : jtsed@orange.fr

L'ACIVP sur internet : www.acivp.com - Email : contact@acivp.com

LE MOT DU RABBIN

Cher Kahal, chers amis.

C'est toujours avec la même force que nous continuerons à insuffler à nos enfants cette tradition millénaire que nous perpétons, en suivant les traces laissées par nos anciens depuis l'exode de la sortie d'Égypte.

Cette fête de Pessah, marque de fabrique du judaïsme, est célébrée pour transmettre à nos enfants les valeurs juives intrinsèques de notre Torah.

Comme le Livre l'exprime (Exode : Chap, 10 V2): «Et afin que tu racontes à ton fils, à ton petit-fils, ce que J'ai fait aux Égyptiens et les merveilles que J'ai opérées contre eux; vous reconnaîtrez ainsi que Je Suis l'Éternel».

La Mitsvah de Pessah est de transmettre le monothéisme d'Israël à la génération future ; il est bon toutefois de souligner que nous reconnaissons qu'Il est «l'Éternel ton Dieu» grâce à la sortie d'Égypte, et non uniquement le Créateur de l'univers.

Le soir du seder, tout est fait pour susciter l'étonnement et la curiosité de nos chers enfants, en particulier la brisure de la «matsa», la dissimulation d'une moitié, le plateau garni, le goût amer du «maror» qui fait grimacer, etc.

Tout ce rite pose la problématique, dont la réponse est l'histoire de la sortie d'Égypte, jusqu'à la révélation divine du don de la Torah.

Il est bon d'observer que le verset cité précédemment est révélé à Moïse à l'occasion de la plaie des sauterelles. A l'inverse de cet insecte qui dévaste champs et cultures en dévorant tout sur son passage sans laisser le moindre brin de verdure, symbole de la renaissance de la plante, nous juifs, depuis notre genèse, avons dans nos gènes, le souci du lendemain de notre peuple, de sa relève, et de la pérennité du lourd et riche héritage reçu.

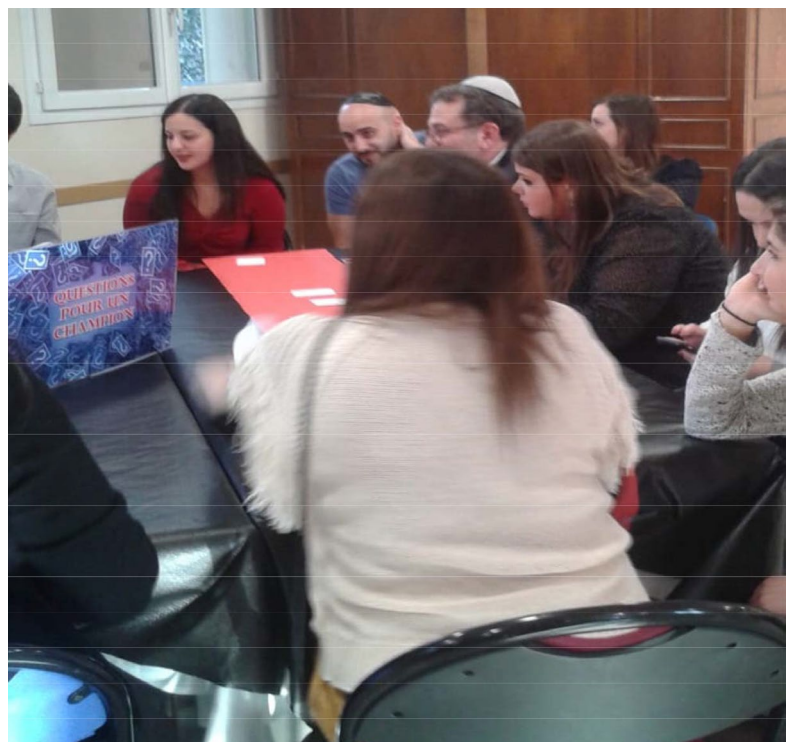
Cher Kahal, perpétuer son identité c'est ne pas se laisser tuer ! Nous donnons la vie, nous choisissons la vie, nous aimons la vie.

Vivons tous ensemble dans la joie de Pessah!!!
PESSAH CACHER VÉSSAMÉAH' !

Mickaël Bitton

Dimanche 17 février 2019
APRES MIDI JEUNES

Après-midi organisée pour
rencontrer et échanger
entre jeunes célibataires
d'autres communautés



Mercredi 16 janvier 2019 - AFRACHAT HALLA



Sylvie Anconina a organisé une soirée pour l'Afrachat halla.

Nous étions nombreuses. Chacune a pétri son pain avec les bénédictions.

Merci à Julie Taïeb pour son Dvar Thora.

Participation à «The Voice ACIVP» de Elishéva Bitton ainsi que de sa cousine dans une ambiance très chaleureuse ainsi qu'une très belle séouda.

Tous nos remerciements à Sylvie et Henri Anconina, Rakel Bellaïche, Patricia Oinino, Shana et Sophie Sousan ainsi qu'à Sharon Zerbib.

Dimanche 17 mars 2019 - POURIM

Une après-midi récréative sur une idée de Vanessa Sroussi qui a mis en scène d'une manière originale l'histoire de Pourim.

Nos enfants y ont participé avec animation de marionnettes, avec clown, divers jeux, barbe à papa, pop corn.

Tous les enfants sont repartis très contents avec un cadeau et michloah manot.

Lecture de la Méguila Mercredi 20 Mars au soir suivie d'une belle séouda et jeudi 21 Mars matin dans une synagogue remplie.

Tous nos remerciements à Rakel Bellaïche, David et Sophie Sousan, à Patricia Zerbib, et à Nathalie Azoulay.



Dimanche 20 Janvier 2019 - TOU BISHVAT



HORAIRES DE PESSAH

- Jeudi 18 Avril** ♦ Recherche du H'AMETS à partir de 21h28
- Vendredi 19 avril** ♦ Veille de pessah
♦ Jeûne des premiers nés: de 05h07 à 21h29. (Afin d'éviter de jeûner venez participer au siyoum)
♦ Chah'arit 07h00 suivi du siyoum
Interdiction de consommer le h'amets à partir de 10h34
Bi'our 'hamets (on brûle le h'amets) jusqu'à 11h56
Rendez vous à l'ACIVP pour brûler le h'amets à 11h30
♦ Entrée du shabbat (allumage des bougies de shabbat et yom tov): 20h29
♦ Minh'a 19h45 suivi de Arvit
♦ 1^{er} seder de PESSAH: Kidoush à partir de 21h29
- Samedi 20 Avril** (1^{er} jour de Pessah)
♦ Cha'harit : 9h45 ♦ Min'ha 19h45 ♦ suivi de Arvit
Sortie de shabbat et allumage des bougies du 2^{eme} jour de fête à partir de 21h41
2^{eme} seder de PESSAH : Kidoush à partir de 21h41
1^{er} soir pour le 'omer
- Dimanche 21 Avril** (2^{eme} jour de Pessah, Omer jour 1)
♦ Cha'harit : 9h45 ♦ Min'ha 20h15, ♦ Arvit à la sortie de la fête
Sortie des premières fêtes 21h43
- Jeudi 25 Avril** (6^{eme} jour de pessah, veille des 2^{emes} fêtes de pessah, Omer jour 5)
♦ Erouv Tavchilin , Entrée de yom tov et allumage des bougies: 20h38
♦ Min'ha: 19h30 suivi de Arvit
- Vendredi 26 Avril** (7^{eme} jour de pessah, Omer jour 6)
♦ Cha'harit: 9h30 ♦ Min'ha: 19h30 ♦ suivi de Arvit
♦ Entrée de shabbat et yom tov 2, allumage des bougies avant 20h40
- Samedi 27 Avril** (8^{eme} jour de pessah, Omer jour 7)
♦ Cha'harit : 9h30 (Yizkor) ♦ Min'ha : 19h30 suivi Séouda chélichit, seoudat Machia'h
♦ Arvit : 21h45 suivi de la havdallah ♦ Sortie de shabbat et sortie de pessah', 21h53

BISCUITS AUX AMANDES DE PESSAH

INGREDIENTS (pour 40 petits biscuits)

- ☞ 250 g d'amandes en poudre
- ☞ 125 g de féculé de pomme de terre
- ☞ 1 verre de sucre en poudre
- ☞ 1/4 de verre d'huile (5cl)
- ☞ 1/4 de verre de jus d'orange (5 cl)
- ☞ zeste de 2 oranges bio
- ☞ 1 œuf moyen ou 2 jaunes d'œuf*
- ☞ 2 sachets de sucre vanillé cachet pour Pessah (je n'en ai pas trouvé cette année)
- ☞ 1/2 sachet de levure chimique cachet pour Pessah**

* les jaunes sont les jaunes de gros œufs

- GARNITURE** ☐ Pépites de chocolat, noix, noisettes ou amandes grossièrement concassés.
Le verre que j'utilise est un verre de 20 cl

REALISATION

- ♦ Préchauffer le four à th 170°
- ♦ Dans un bol, mélanger les amandes en poudre, la féculé, le sucre en poudre, la levure et le zeste d'une orange.
- ♦ Ajouter l'huile, un œuf et le jus d'orange et bien mélanger : la pâte ne doit pas être trop collante sinon les biscuits vont s'étaler, mettre plus d'amandes en poudre si la pâte colle aux doigts.
- ♦ Partager votre pâte en 2 ou 3 parts.
- ♦ Mettre des pépites de chocolat dans une partie de la pâte, des noix ou des amandes dans les autres.
- ♦ Former environ 45 boules, les aplatir légèrement et les déposer sur deux plaques de four recouvertes de papier sulfurisé.
- ♦ Enfourner pour 15 à 18 minutes (suivant que vous aimiez vos biscuits moelleux ou croustillants) en surveillant à partir de 15 minutes car ils doré très vite !

PESSAH

Le plateau du Seder :



3 matsot entières :

chemourot (surveillées avec plus de rigueur, depuis la moisson), fabriquées pour la mitsva (léchem mitsva). C'est pour cela qu'il est souhaitable qu'elles soient faites à la main. La matsa rappelle la sortie précipitée d'Égypte.



Zéroa : L'os

Il évoque seulement l'agneau pascal, puisqu'il est interdit de pratiquer un sacrifice hors du Temple. On prend en général l'épaule mais ce n'est pas obligatoire, n'importe quel morceau de viande, même de volaille, peut convenir.



Bétsa : L'œuf

Il rappelle le 'haguiga sacrifice du jour de fête (yomtov). En choisissant un œuf, les sages ont, en même temps, voulu évoquer la destruction du Temple et le deuil qui en suivit (l'œuf étant un des aliments traditionnels du deuil). Il se trouve d'ailleurs que le jour de la semaine où tombe le premier jour de Pessah est le même où tombe le 9 Av, anniversaire de la destruction du temple de Jérusalem).



Maror : Les herbes amères

En général, de la romaine, endives ou raifort (attention de bien les laver et de vérifier qu'il n'y a plus d'insectes), nous rappellent la vie amère de nos ancêtres.



'Harossèt :

De la racine 'heress, "argile", cette compote symbolise le mortier. Sa composition dépend des différentes traditions culinaires des communautés, mais le plus souvent l'on trouve les fruits mentionnés dans le Cantique des cantiques (dattes, pommes, noix...) pétris avec du vin. L'amour du bien aimé et de la Sunamite est justement, selon le Midrach, une allégorie de l'amour de l'Éternel et d'Israël qui commença en Égypte.



Karpass :

Un légume pour le premier trempage, en général du céleri ou du persil.



'Hazéret :

Il s'agit d'une salade comme le maror; seule la 'hazéret sert au korekh (sandwich de matsa et d'herbes amères).

En dehors du plateau :



L'eau salée :

Citronnée ou vinaigrée ne se trouve pas sur le plateau et rappelle les larmes des opprimés.



Coupes de vin ou jus de raisin :

Rappellent la libération par D.ieu.

Bénévolat

Pour visiter pour les égayer malades, les personnes seules, consacrez une heure de votre temps pour égayer un moment la solitude ou la souffrance d'autrui...
Contact : Corine SEBBAN (Tél. ACIVP : 01-49-30-01-47 qui transmettra)

... **Carnet... Carnet... Carnet... Carnet... Carnet... Carnet...**

Naissances



Shelly et Haïlly
filles de Camille
et petites-filles de
Patricia et Eric
Zenou-Zerbib



Bar Mitzva
Raphaël Torjman



Nominations



Ora
fille de Sabine & Arthur Chikly,
petite-fille de Sylvie & Henri Anconina



Anaëlle
petite-fille de Henriette
et Pierre-Michel Grynberg

Nos félicitations à
M^{me} Nathalie-Ruth Thill,
qui a obtenu sa conversion
le 13 février 2019



♥ *Mazal tov aux familles* ♥

Réfoua Chéléma

Hélène Zenou
Robert Zerdoun
Bernard Eliahou Cohen
Hamouche ben Aaron Sebagh
Jeannine Lévana Bouaziz

Annette Chicheportiche
Arlette Zerdoun
Samuel ben Moshé Journo
Odaya bat Messody Azoulay
Zari bat Hannah Chetrit

Odile Bibas
Daniel Bouaziz
Ida bat Brika Taïeb
Simha bat Gzala Benhaim
Rachel bat Arlette Sebagh

CALENDRIER

Dimanche 5 mai

Yom Hashoah à 15h
Thème : **DÉCHIRER LE SILENCE**
« *Faut-il parler de la Shoah ?* »
Conférence de Danielle Abraham-Thisse
suivi de la cérémonie religieuse et d'une séouda

Mercredi 7 mai

Yom Hazikaron suivi de Yom Haatsmaout ♦Minha 19h30 suivi d'une Falafel party

Mercredi 22 mai

Lag Baomer - Hiloula Rabbi Shimon Bar Yohai
19h30 : Vente des bougies et grillade-partie

Dimanche 2 juin

Yom Yérouchalaïm ♦Minha 19h00

Samedi 8 juin

Veillée de Chavouot à 1 h du matin

Dimanche 9 juin

1^{er} jour de Chavouot ♦Chaharit 9h30 ♦Lecture Ruth 19h00 ♦Minha 19h30 suivi de Arvit

Lundi 10 juin

2^{ème} jour de Chavouot ♦Chaharit 9h30 -♦Lecture Ruth 20h45 ♦Minha 21h15 ♦Arvit 22h58

Dimanche 21 juillet

Jeûne du 17 Tamouz : Début 3h51 fin 22h32

Samedi 10 août

Veille de Ticha Bé Av Début du jeûne : 21h15

Dimanche 11 août

Ticha Bé Av Fin du jeûne: 21h58



POUVOIR

Je soussigné,

(Nom, Prénom) :

donne par la présente, mandat à Monsieur le Grand Rabbin Michel GUGENHEIM, pour vendre en mon nom et de manière à exclure pour moi tout droit de propriété sur cette matière, tout levain ('Hamets) qui se trouve dans mon appartement et/ou dans ma cave et/ou dans ma chambre faisant partie d'un immeuble sis à :

(adresse)

ainsi que dans

et en même temps de louer à la personne qui se rendra acquéreur du « 'Hamets » les lieux où se trouve entre- posé le « 'Hamets » de n'importe quelle substance.

Je donne à Monsieur le Grand Rabbin Michel GUGENHEIM tout pouvoir d'agir pour moi au mieux comme il le jugera à propos.

Je déclare sur /'honneur, nul et non avvenu, tout acte de nature à annuler ce mandat et en outre, m'engage à ne lui faire aucune opposition pour quelque cause et de quelque manière que ce soit.

Je cède à Monsieur le Grand Rabbin Michel GUGENHEIM le produit de la location des locaux et de la vente du 'Hamets..

Fait à Villiers, le

Signature :

CE POUVOIR DEVRA ETRE REMIS AU

BETH DIN DE PARIS, 17 RUE SAINT GEORGES 75009 PARIS (ou www.consistoire.org)

OU FAXÉ AVANT LE VENDREDI 19 AVRIL 2019 À 11H00 AU : 01 40 82 26 00.

L'ACIVP
vous souhaite



Pessah Cacher
Vésaméah'